

MUSÉES ROYAUX

DE

# Peinture et de Sculpture

DE  
BELGIQUE

SECRÉTARIAT

Nº

A

OBJET

165

de Coninck

ANNEXE

*Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d qui l'objet de*

*C ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pourr être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.*

*Veuillez agréer, M , l'assurance de notre considération distinguée.*

*Copie expédiée le*

27/8/13

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

*Le Secrétaire,*

A. LAMBEAUX  
TABLEAUX, OBJETS D'ART  
ET ANTIQUITÉS

33-35, Rue de Lexum

BRUXELLES, LE 4 Juillet 1913

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous remettre,  
en même temps que la présente, un  
tableau de Josse Van Craesbeek et portant  
son monogramme - Je suis disposé de  
le céder à F 8000.- et veuillez agréer  
Monsieur le Président l'expression  
de mes sentiments les plus distingués.

A. Lambeaux

g. m.

Monsieur le Président  
de la Commission des Musées Royaux de Peinture &  
de Sculpture.  
à Bruxelles.

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N°

Objet:

Annexe

Expédié le 17.7.11.

A

Lambin

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, du tableau attribué à Gainsborough... pour un prix de deux mille francs.

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de cette acquisition, la somme de cinq mille francs.

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M<sup>e</sup>..., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire.

A. LAMBEAUX  
TABLEAUX, OBJETS D'ART  
ET ANTIQUITÉS

BRUXELLES, LE 18 juillet 1913

33-35, Rue de Loxum

8. 19. 7. 15

envoi à Monsieur Fierens-Gevaert  
Secrétaire de la Commission directrice  
des Musées Royaux de Peinture & de  
Sculpture de Belgique  
Bruxelles

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre honoree Lettre du 15<sup>e</sup> je suis tout disposé de céder le Paesbeek dont il s'agit pour la somme de Six mille francs.  
En dessous je ne saurais pas malgré mon plus vif désir.

Il vous plaira me donner la réponse au plus tôt & avec mes remerciements d'avance  
veuillez agréer, Monsieur, le Secrétaire,  
mes salutations distinguées.

A. Lambeaux

2 septembre 1913

17

39/19

Le

Monsieur

Levavé

Comme suite à votre lettre du 18 juillet j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice a résolu dans une nouvelle séance de ne point dépasser le prix de cinq mille francs pour l'achat du tableau attribué à van Craesbeek que vous lui avez offert en vente. Veuillez me faire connaître si vous acceptez ces conditions l'achat de l'œuvre restant toujours subordonné à l'autorisation ministérielle.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Le Secrétaire de la Commission

(o f)

Monsieur Lambeaux

à Bruxelles.

10/12

Monsieur le Ministre

Bruxelles 10/11/17

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre  
dernière  
Collège dans sa séance a émis un vote favorable à l'acqui-  
sition pour les collections de l'Etat d'~~un tableau~~ :  
attribué à Craesbeek

Le cédant M. Lambeaux consent à laisser ce tableau  
au prix de 5000 cinq mille francs . Nous vous prions M. le M.  
de bien vouloir ratifier cette acquisition .  
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre .....

Ms. 118

A. LAMBEAUX  
TABLEAUX, OBJETS D'ART  
ET ANTIQUITÉS

BRUXELLES, LE 5 Septembre 1913

33-35, Rue de Louvain

Monsieur Firmin-Genest,  
Secrétaire de la Commission directrice des  
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique  
Bruxelles)

Monsieur le Secrétaire,  
Répondant à votre honorable  
lettre du 2<sup>e</sup> d'<sup>r</sup> j'accepte le prix de cinq  
mille francs pour le Craesbach en ques-  
tion et je vous prie d'agréer, Monsieur  
le Secrétaire, l'expression de mes  
sentiments distingués,

A. Lambeaux

7 octobre 1913

enfrière 7 gl. 1)

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que  
M le Ministre a émis un avis défavorable à l'acquisition  
du tableau qui faisait l'objet de notre lettre du 2 septembre  
1913

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre com-  
mération très distinguée

Pour le Secrétaire de la Commission

J. Bautz

Monsieur Lambeaux

à Bruxelles.

Pecu de la Commission  
Directrice des Musées Royaux  
de Peinture & de Sculpture  
à Bruxelles mon tableau de  
J. Van Craesbeek.

Bruxelles 8 Octobre 1913  
P. Lambotte

TABLEAUX ET GRAVURES

ART ANCIEN ET MODERNE

OLD AND MODERN PICTURES GALLERY

E. DE CONINCK

PEINTRE-EXPERT

RUE ROYALE, 75

EN FACE LA COLONNE DU CONGRÈS

BRUXELLES

GALERIE DES PEINTRES : RUE DE LIGNE, 39-45

RESTAURATION

ENCADREMENT

Le 25 octobre 1913  
26

A Messieurs les Membres de la  
Commission du Musée des Beaux Arts,  
Bruxelles.

Méfiez-vous.

J'ai l'honneur de présenter à vos  
suffrages un spécimen remarquable d'un  
peintre de deuxième ordre Abraham Hondius.  
Le métier de cette peinture a des côtés remarqua-  
bles devant lesquels le plus intraitable doit  
s'incliner.

C'est surtout une œuvre de Musée, car  
elle caractérise bien le degré de talent de  
ce peintre peu ou mal connu.

Cette composition ci présente l'avantage  
d'une conservation impeccable et porte une  
belle signature bien authentique.

Le prix en est raisonnable. Quatre  
mille francs.

Pour ces raisons, j'ai bien de croire qu'elle  
pourra intéresser notre musée, j'ajouterai  
qu'en cas d'achat, si le budget étoit éprouvé  
le paiement peu être effectué à votre entière  
convenance, en un mot, je puis vous accorder  
le crédit que vous désirerez

Dans l'espérance d'un examen favorable,  
je vous prie, Messieurs, de croire à ma  
considération très distinguée.

C. de Comme<sup>h</sup>

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 27 octobre 1923.

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE : A. 9631

10 ✓  
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 25 octobre .

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRÉTAIRE,

Pierre Levaer

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

E. DE CONINCK

PEINTRE-EXPERT

75, RUE ROYALE, 75  
ET RUE DU CONGRÈS, 1 ET 1A

EN FACE DE LA COLONNE DU CONGRÈS.

TRAVAUX de RESTAURATION  
et de CONSERVATION

GRAVURES D'ART  
EN NOIR ET EN COULEUR

ENCADREMENTS DE STYLE

BRUXELLES

Bruxelles, le

191 .

à M

Reçu du Musée des Beaux-Arts le tableau  
de Gondiues que j'avais présenté à l'examen.

Bruxelles le 3 novembre 1913.

E. De Coninck